

AIDE A L'ACHAT D'UN VELO AU PROFIT DES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pour favoriser l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien, le Pôle métropolitain du Genevois français poursuit le dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo neuf ou d'occasion (initialement mis en place par la Communauté de Communes du Genevois), acheté dans un magasin spécialisé en Région Auvergne Rhône Alpes. Cette aide est réservée aux seuls résidents majeurs des 17 communes membres (Archamps, Beaumont, Bossey, Chênex, Chevrier, Collonges-sous-Salève, Dingy-en-Vuache, Feigères, Jonzier-Epagny, Neydens, Présilly, Saint-Julien-en-Genevois, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens.)

NE SONT PAS ELIGIBLES :

- les vélos seulement dédiés aux loisirs/sport et à la promenade, l'aide visant à aider au développement de la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien !
- les VAE et VAE CARGO (neuf ou occasion) utilisant une batterie au plomb
- les speedbikes ou autre vélo permettant une assistance au-dessus de 25Km/h et devant être immatriculés

TYPES DE VELO ELIGIBLES :

- Les vélos classiques dits mécaniques, neufs ou d'occasion
- Les vélos classiques à assistance électrique (VAE) neufs ou d'occasion conformes à l'alinéa 6.11 de l'article R311-1 du code de la route
- Les vélos cargos neufs et d'occasion avec ou sans assistance électrique
- Les vélos adaptés neufs avec ou sans assistance électrique

Tous les détails et dispositions du fonctionnement de l'aide se trouve dans le règlement disponible ici : <https://www.genevoisfrancais-mobilites.fr/uploads/684932cdc50ae/reglement-aide-achat-velo-site-genevois-francais-mobilite.pdf>

Veillez remplir ce formulaire en lettres CAPITALES.

CIVILITE

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAA) :/...../..... Lieu de naissance (commune / pays) :

ADRESSE

Numéro de rue : Bis / Ter / Quater :

Voie :

Complément :

CP : Ville :

Tél. : Adresse email :

PIECES JUSTIFICATIVES (obligatoires) A JOINDRE AU FORMULAIRE

- le formulaire de demande d'aide à l'acquisition d'un vélo complété et signé
- l'engagement par une attestation sur l'honneur à ne percevoir qu'une seule aide et à ne pas revendre le vélo acheté grâce à l'aide obtenue avant trois ans
- la copie de la facture d'achat du vélo, au nom du demandeur ; datée de l'année en cours
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du compte au nom du demandeur, sur lequel l'aide sera versée
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- la copie du certificat d'homologation si c'est un VAE

Attention, une enveloppe annuelle est dédiée à ce dispositif. Les aides seront distribuées dans la limite du montant Disponible par ordre d'arrivée.

Information : procédure de paiement selon les règles de la comptabilité publique : le délai de versement de la subvention est estimé à 3 mois.

DOSSIER COMPLET A REMETTRE AU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

Merci d'envoyer ce formulaire ET les pièces justificatives par mail à l'adresse velo@genevoisfrancais.org

Ou à défaut par courrier à l'attention de la Direction des mobilités (15, avenue Emile Zola - 74100 Annemasse).

Informations : Service mobilité - 04 50 04 54 05 - velo@genevoisfrancais.org

Fait à :

Le :

Signature :

*Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatisé par le service mobilité. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification et de limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO), par courrier ou par voie électronique en écrivant à : info@genevoisfrancais.org

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes. Toute fausse déclaration entrainera la nullité de la demande et la restitution de l'aide à l'acquisition.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du dispositif d'aide mis à disposition sur le site internet de Genevois français Mobilités :

<https://www.genevoisfrancais-mobilites.fr/uploads/684932cdc50ae/reglement-aide-achat-velo-site-genevois-francais-mobilite.pdf>

Je m'engage sur l'honneur à :

- utiliser le vélo pour mes déplacements du quotidien (travail, études, achats, etc.)
- ne percevoir qu'une seule aide par personne morale de la part du Pôle métropolitain du Genevois français concernant l'acquisition d'un vélo classique
- ne percevoir qu'une seule aide pour mon foyer dans le cas d'un vélo-cargo
- ne pas revendre ou céder ledit vélo dans les trois ans sous peine de restituer l'aide perçue
- répondre à un questionnaire mobilité dans l'année suivant le versement de l'aide
- ne pas demander de nouvelle aide envers le Pôle métropolitain du Genevois français avant une durée minimale de 3 ans

Fait à

Le

Signature